

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie – Salle du Conseil.  
Le JEUDI 19 SEPTEMBRE 2024 à 18h15.

Affiché, le 12/09/2024



ORDRE DU JOUR :

## I. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

## II. DELIBERATIONS

### 1. INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

#### A) FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 01/08/2024

#### B) INTERCOMMUNALITE

TRANSFERT DE LA COMPETENCE « EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT » A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS AU 1ER JANVIER 2025

### 2. FINANCES LOCALES

#### A) DIVERS

TARIFS POUR LES SPECTACLES DE PIERRE ET LE LOUP DU 15 DECEMBRE 2024 ET DE REMBOBINE DU 20 SEPTEMBRE 2025

#### B) SUBVENTIONS

PROJET DE GEOTHERMIE A LA MAIRIE ET A L'ECOLE : CHOIX DU SCENARIO

## III. DECISIONS DE LA MAIRE

## IV. DATES PROCHAINS CONSEILS ET COMMISSIONS

## V. QUESTIONS DIVERSES